

FICHE DE PRISE DE DÉCISION

| |
|--|
| Fiche de prise de décision : INF-GEN-2015-049 |
| Direction des infrastructures |
| Service du génie |
| Objet : Augmentation de la capacité des conduites d'égout (secteur Saint-Romuald Ouest) - Modification de la résolution CE-2015-02-74 concernant le montant à financer; - Attribution du contrat de construction; - Ajustement des honoraires professionnels; - Décret des travaux. |
| Date : 15 octobre 2015 |

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

Projet PT1 : RES-09915 Augmentation de la capacité des conduites d'égout (secteur Saint-Romuald Ouest)

Le comité exécutif, lors de la séance du 3 mars 2015, par la résolution CE-2015-02-74 autorisait la Direction de l'approvisionnement à demander des soumissions pour les travaux de construction d'un bassin de rétention des eaux usées dans le secteur Saint-Romuald et autorisait le financement de la dépense relative à ces travaux au montant maximal de 2 800 000 \$ à même le règlement d'emprunt RV-2013-12-30.

Suite à cette résolution, et une fois les plans et devis complétés, la Direction de l'approvisionnement a procédé à un appel d'offres public pour la réalisation de ces travaux. Après analyse des soumissions déposées le 2 octobre 2015, il est recommandé d'attribuer le contrat selon le rapport d'ouverture des soumissions # 2015-50-51 joint à l'annexe 1 de la présente fiche de prise de décision et préparé par la Direction de l'approvisionnement à la compagnie Les excavations Lafontaine inc., aux prix mentionnés à sa soumission pour une dépense estimée à 1 717 070 \$ plus taxes, le tout conformément à sa soumission déposée et au devis.

Selon le rapport de soumission # 2015-50-51, 10 entreprises ont déposé des soumissions et les prix varient de 1 717 070 \$ (plus bas soumissionnaire) à 2 482 719 \$ (plus haut soumissionnaire) avec une moyenne de 2 092 703 \$, plus taxes.

Le Service du génie, via le consultant WSP, avait évalué le coût des travaux à 2 736 525 \$ avant l'ouverture des soumissions.

Finalement, compte tenu de l'ouverture des soumissions, nous demandons de modifier la résolution CE-2015-02-74 concernant le montant à financer.

Il est aussi nécessaire de décréter les travaux.

Ajustement des honoraires professionnels

Tel que prévu à l'appel d'offres de services professionnels # 2014-55-32, la préparation des plans et devis ainsi que la surveillance bureau des travaux sont déterminés selon un certain pourcentage du coût des travaux établi selon la grille des pourcentages applicables au tarif d'honoraires pour services professionnels fournis au Gouvernement par des ingénieurs, adopté par le décret 1235-87 du 12 août 1987.

Lors de l'appel d'offres de services professionnels, c'est l'estimation préparée par la Ville qui a servi au consultant pour déterminer son prix. Ainsi, en mai 2014, le Service du génie évaluait les coûts de travaux à 2 500 000 \$ taxes incluses pour le bassin de rétention et à 1 900 000 \$ pour les postes de pompage et le tronçon gravitaire.

C'est donc ces montants qui ont servi comme base pour établir la soumission du consultant pour la préparation des plans et devis et pour la surveillance bureau.

Encore une fois, tel que prévu à l'appel d'offres de services professionnels # 2014-55-32 et suite à la préparation des plans et devis et à la période de soumission des travaux, un ajustement des honoraires professionnels pour la préparation des plans et devis ainsi que la surveillance bureau est réalisé selon l'article 2.1.5 de l'appel d'offres de services professionnels # 2014-55-32 (soit en fonction du nombre de soumissions reçues).

L'annexe 2 de la présente fiche de prise de décision ventile le montant d'ajustement des honoraires pour la préparation des plans et devis et surveillance (bassin de rétention) et surveillance bureau (postes de pompage). Le montant des honoraires est ajusté à la baisse de 7 867,34 \$ plus taxes pour la surveillance bureau des postes de pompage et à la baisse de 3 955,19 \$ plus taxes pour les plans et devis et la surveillance bureau du bassin de rétention. Le montant de 231 203,25 \$ avant taxes du contrat attribué à WSP Canada inc. par la résolution CV-2014-07-20 sera donc ajusté à la baisse de ces montants.

Nous souhaitons donc informer le conseil de la Ville cet ajustement à la baisse des honoraires pour la préparation des plans, devis et surveillance (bassin de rétention) et surveillance bureau (postes de pompage) au montant de 11 822,53 \$ avant taxes au mandat de WSP Canada inc. faisant passer celui-ci de 231 203,25 \$ à 219 380,72 \$ avant taxes.

Autres travaux en lien avec l'augmentation de la capacité des conduites d'égout (secteur Saint-Romuald Ouest)

En plus du bassin de rétention, les autres mesures consistent à augmenter la capacité d'un tronçon d'égout sanitaire sur la rue des Caps ainsi qu'à augmenter la capacité des postes de pompage ruisseau Cantin et Chaudière-Bassin.

Les travaux d'augmentation de la capacité du tronçon d'égout sanitaire sur la rue des Caps ont été réalisés par l'équipe des travaux en régie et sont complétés depuis le mois d'août 2015.

Pour ce qui est des travaux d'augmentation de la capacité des postes de pompage ruisseau Cantin et Chaudière-Bassin, le conseil de la Ville, lors de la séance du 6 juillet 2015, par la résolution CV-2015-06-77 attribue le contrat pour ces travaux à Allen entrepreneur général inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 884 600 \$, avant taxes. Les travaux sont en cours actuellement et devraient être complétés à la fin du mois de novembre 2015.

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

- Attribution du contrat → 19 octobre 2015;
- Travaux → Novembre 2015 à juillet 2016.

FINANCEMENT (coûts/poste budgétaire/impacts budgétaires 2015-2016-2017)

| Coûts | Impacts | 2015 | 2016 |
|--|----------------------|-------------|-------------|
| Montant de la soumission | 1 717 070 \$ | | |
| Contrôle qualitatif (laboratoire) et main d'oeuvre | 100 000 \$ | | |
| Imprévus reliés au projet (10%) | <u>181 707 \$</u> | | |
| Sous-Total | 1 998 777 \$ | | |
| Taxes nettes (4,9875%) | <u>99 689 \$</u> | | |
| Montant à financer taxes nettes incluses | 2 098 466 \$ | | |
| Montant arrondi à financer | 2 100 000 \$ | 800 000\$ | 1 300 000\$ |
| Montant déjà financé (CE-2015-02-74) | <u>(2 800 000\$)</u> | | |
| Surplus financé | 700 000 \$ | | |

Conformément au règlement RV-2007-07-02 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires Oui avec réduction à faire Non

Commentaires

Le comité exécutif, via la résolution CE-2015-02-74 (FPD INF-GEN-2015-014), a déjà autorisé le financement de cette dépense au montant de 2 800 000 \$. Un ajustement est requis. Pour ce faire, une modification de la résolution CE-2015-02-74 est nécessaire, en remplaçant le montant de 2 800 000\$ par le montant de 2 100 000 \$.

Financement déjà autorisé par :

- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire :
- Règlement d'emprunt spécifique RV- , Poste budgétaire :
- Règlement « Omnibus » RV-2013-12-30, résolution CE-2015-02-74
Extra-comptable : 1230-01 Montant autorisé 2,8 M\$ Solde disponible : 2,79 M\$
- Autre (spécifier) : , résolution CV-

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

Commentaires

Un montant de 1 300 000 \$ devra donc être prévu au PTI 2016 afin de pouvoir finaliser les travaux.

Numéro du projet PTI : RES-09915 Montants

| | | |
|-----------------|------|------|
| 2015 | 2016 | 2017 |
| <u>5 000 \$</u> | \$ | \$ |

| PTI 2015-2016-2017 - SELON LA PLANIFICATION DU FINANCEMENT PRÉSENTÉE | | | | | | | |
|--|---|---|------|------|--------------------------|------------------------------|-----------------|
| No. Projet | Titre du projet | Prévision des investissements en milliers de \$ | | | Financement emprunt 2015 | Financement Ville Autre 2015 | Subvention 2015 |
| | | 2015 | 2016 | 2017 | | | |
| RES-09915 | Augmentation de la capacité des conduites d'égout (secteur Saint-Romuald Ouest) | 5 000 | | | 5 000 | | |

Compensation : ou N/A

Projet subventionné : Oui Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : _____

Signature du responsable d'activité budgétaire Sebastien Leduc Date : 15 / 10 / 2015

ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

Tel qu'indiqué à la section «Échéancier de réalisation», le début des travaux est prévu en novembre 2015. Afin de pouvoir réaliser des travaux en 2015 et remplir les objectifs fixés au PTI, il est nécessaire que cette fiche de prise de décision soit traitée lors des prochaines séances du comité exécutif et du conseil de la Ville.

PERSONNES CONSULTÉES

| Nom de la personne | Date (J/M/A) | Champ de compétence |
|---|--------------|--|
| Louise Corriveau, Conseillère en finances | 14/10/2015 | Validation – Volet financement |
| Vincent Vu, Directeur, Direction de l'approvisionnement | 14/10/2015 | Validation – Volet gestion contractuelle |

RECOMMANDATION (énoncé)

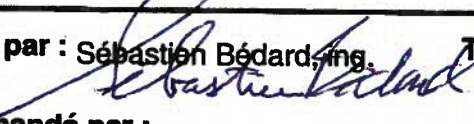
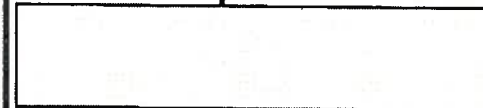

Il est recommandé au comité exécutif :


- De modifier la résolution CE-2015-02-74 en remplaçant, au dernier alinéa, le montant de 2 800 000 \$ par le montant de 2 100 000 \$;
- De recommander au conseil de la Ville d'attribuer le contrat pour les travaux de construction d'un bassin de rétention des eaux usées dans le secteur Saint-Romuald selon la recommandation de la Direction de l'approvisionnement numéro 2015-50-51, datée du 14 octobre 2015 et joint à l'annexe 1 de la présente fiche de prise de décision;
- De recommander au conseil de la Ville de prendre acte de l'ajustement à la baisse de 11 822,53 \$ \$ plus taxes aux honoraires de la firme WSP Canada inc. sur le contrat attribué par la résolution CV-2014-07-20 pour la fourniture de services professionnels en ingénierie relatifs à la conception d'un bassin de rétention des eaux usées, tel que prévu au document d'appel d'offres # 2014-55-32;
- De recommander au conseil de la Ville de décréter les travaux de construction d'un bassin de rétention des eaux usées dans le secteur Saint-Romuald.

UNE COPIE DOIT ÊTRE EXPÉDIÉE AUX PERSONNES CONSULTÉES

Liste des pièces jointes :

Annexe 1 : Rapport d'ouverture des soumissions # 2015-50-51
Annexe 2 : Ajustement des honoraires

| | | | |
|--|--|--|--|
| Préparé par : Sébastien Bédard, ing.  | | Titre d'emploi : Conseiller en gestion des infrastructures | |
| Recommandé par : | | | |
|  | |  | |
| Dany Lachance, ing. Coordonnateur | | Louis Audet, ing. Chef de service | |
| Commentaires : | | | |
| Signature de la Direction : _____ | | Date : / / | |

| | | | |
|--|--|---------------------|--|
| Signature de la Direction générale :  | | Date : 16 / 10 / 15 | |
|--|--|---------------------|--|



Direction de l'approvisionnement

**RAPPORT D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS
ET RECOMMANDATION DE LA DIRECTION DE L'APPROVISIONNEMENT**
Appel d'offres : 2015-50-51

| | |
|---|--|
| Direction requérante : Infrastructures | Objet : Bassin de rétention des eaux usées, secteur Saint-Romuald |
| Personne ressource : M. Sébastien Bédard | Appel d'offres : 2015-50-51 |
| | Approvisionnement : M. Steeve Ruel |

ÉTAT DE LA SITUATION :

À la suite d'une requête de M. Sébastien Bédard de la Direction des infrastructures, nous demandant de procéder à un appel d'offres public dans le cadre du projet « Bassin de rétention des eaux usées, secteur Saint-Romuald », nous avons fait paraître un avis dans le journal Le Peuple le 9 septembre 2015 et sur SEAO le 31 août 2015, date de l'appel d'offres. Les vingt-neuf (29) entreprises suivantes se sont procuré les documents :

- Maxi-Paysage inc., 492, rue Laurier, Saint-Apollinaire (Québec) G0S 2E0
- Charles-Auguste Fortier inc., 424, boulevard Raymond, Québec (Québec) G1C 8K9
- Construction B.M.L., Division de Sintra inc., 678, avenue Taniata, Lévis (Québec) G6Z 2C2
- Construction & Pavage Portneuf inc., 599, boulevard Bona-Dussault, St-Marc-des-Carières (Québec) G0A 4B0
- Béton Provincial Itée, 1825, avenue du Phare-Ouest, Matane (Québec) G4W 3N1
- Dexter Québec Inc., 15, rue de l'Aviation Générale Est, Sept-Iles (Québec) G4R 4K2
- Les Excavations Lafontaine inc., 872, rue Archimède, Lévis (Québec) G6V 7M5
- Fortier 2000 Itée, 146, Commerciale, St-Henri (Québec) G0R 3E0
- Allen Entrepreneur général inc., 118, rue de la Gare, Saint-Henri (Québec) G0R 3E0
- Acier Écan, 595, avenue Newton, Québec (Québec) G1P 4C4
- Armatures Bois-Francis inc., 249, boulevard Bonaventure, Victoriaville (Québec) G6T 1V5
- Coffrage Alliance Itée, 2000, rue de Lierre, Laval (Québec) H7G 4X7
- Coffrage Provinciale inc., 295, rue Bernier, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
- Construction Deric inc., 5145, rue Rideau, Québec (Québec) G2E 5H5
- Construction Thorco inc., 1232, boulevard des Chenaux, Trois-Rivières (Québec) G9A 1A1
- Construction BSL inc., 315, rue de Rotterdam, Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 2E5
- Construction F.J.L. inc., 4455, rue James-Edwards, Sherbrooke (Québec) J1L 0B3
- Filtrum inc., 430, rue des Entrepreneurs, Québec (Québec) G1M 1B3
- Gabriel Miller inc., 1850, rue Provinciale, Québec (Québec) G1N 4A2
- LEAB Mécanique de procédé, 200-1600, rue Provinciale, Québec (Québec) G1N 4A2
- Les Constructions Be-Con inc., 1054, boulevard Bastien, Québec (Québec) G2K 1E6



Direction de l'approvisionnement

RAPPORT D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS ET RECOMMANDATION DE LA DIRECTION DE L'APPROVISIONNEMENT Appel d'offres : 2015-50-51

- Les Constructions Binet inc., 227, Route 271, Saint-Benoit-Labre (Québec) G0M 1P0
- Les Dalles Parko inc., 604, rue Roussin, Québec (Québec) G3G 2C9
- Les Excavations Marchand & Fils inc., 345, rue Cartier, Victoriaville (Québec) G6P 6S9
- MPECO Électrique inc., 3483, rue Mgr-Gauthier, Québec (Québec) G1E 2W9
- Sotraco inc., 1795, rue Provinciale, Québec (Québec) G1N 4S9
- Turcotte (1989) inc., 1311, rue Arthur-Dupéré, Québec (Québec) G1C 0M1
- Veolia Water Technologies Canada inc., 4105, rue Sartelon, Saint-Laurent (Québec) H4S 2B3
- Entreprises G.N.P. inc., 750, boulevard Pierre-Roux Est, Victoriaville (Québec) G6T 1S6

COMPTE RENDU DE L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS :

M. Steeve Ruel a fait l'ouverture de dix (10) soumissions le 2 octobre 2015, à 14 h, en présence de Mmes Danielle Bergeron, Isabelle Gaudreault et quelques représentants de compagnies.

Les soumissions se lisaient comme suit (prix avant la TPS et la TVQ) :

| | |
|--|----------------------------------|
| - Les Excavations Lafontaine inc. : | 1 717 070,00 \$ avant TPS et TVQ |
| - Allen Entrepreneur Général inc. : | 1 894 000,00 \$ avant TPS et TVQ |
| - Entreprises G.N.P. inc. : | 1 974 925,00 \$ avant TPS et TVQ |
| - Coffrage Alliance ltée : | 1 998 000,00 \$ avant TPS et TVQ |
| - Deric Construction inc. : | 1 998 807,00 \$ avant TPS et TVQ |
| - Charles-Auguste Fortier inc. : | 2 030 507,69 \$ avant TPS et TVQ |
| - Construction BSL inc. : | 2 037 725,00 \$ avant TPS et TVQ |
| - Sotraco inc. : | 2 342 623,60 \$ avant TPS et TVQ |
| - Construction B.M.L., Division de Sintra inc. : | 2 450 650,00 \$ avant TPS et TVQ |
| - Les Construction Be-Con inc. : | 2 482 719,00 \$ avant TPS et TVQ |

CONSIDÉRATIONS :

Attendu que la soumission de la compagnie « Les Excavations Lafontaine inc. » est conforme aux exigences du devis ;

Attendu que ce contrat est à prix unitaires et forfaitaires ;

Attendu que l'adjudication de ce contrat est conditionnelle à l'obtention d'une autorisation du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) ;

Attendu l'estimation de la Ville établie au montant de 2 736 525,00 \$ avant TPS et TVQ ;

Attendu qu'en date du 5 octobre 2015, le nom du cocontractant à qui la Ville désire attribuer le contrat n'apparaît à aucun registre d'entreprises non admissibles aux contrats publics ;

Attendu que cette dépense doit être autorisée par le Conseil de Ville.




Direction de l'approvisionnement

RAPPORT D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS ET RECOMMANDATION DE LA DIRECTION DE L'APPROVISIONNEMENT Appel d'offres : 2015-50-51

RECOMMANDATION :

À la suite de l'étude des soumissions, nous recommandons l'attribution du contrat, dans le cadre du projet « Bassin de rétention des eaux usées, secteur Saint-Romuald », à la compagnie Les Excavations Lafontaine inc., 872, rue Archimède, Lévis (Québec) G6V 7M5, aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 1 717 070,00 \$ avant TPS et TVQ, conformément à sa soumission en date du 2 octobre 2015, à l'addenda 5 en date du 28 septembre 2015, à l'addenda 4 en date du 25 septembre 2015, à l'addenda 3 en date du 18 septembre 2015, à l'addenda 2 en date du 14 septembre 2015, à l'addenda 1 en date du 14 septembre 2015 et au devis en date du 31 août 2015, conditionnellement à l'obtention d'une autorisation du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC).

| | | |
|------------------|---|--|
| Préparé par : | M. Vincent Garon | _____ |
| Titre d'emploi : | Coordonnateur Direction de l'approvisionnement | Date : Le 14 octobre 2015 |
| Approuvé par : | Vincent Vu |  |
| Titre d'emploi : | Directeur de l'approvisionnement | Date : Le 14 octobre 2015 |

Ajustement des honoraires professionnels

Surveillance de travaux de 2 postes de pompage et de remplacement d'un tronçon gravitaire et conception d'un bassin de rétention des eaux usées, secteur Saint-Romuald, AO # 2014-55-32

Ajustement des honoraires WSP Canada inc. Bassin de rétention

Moyenne soumissions 2 404 017,78 \$ Taxes brutes incluses (excluant la plus basse et la plus haute soumission)

Décret 1235-87

| | | | |
|-------------------|----------------------|--------------|--|
| Montant de départ | 1 600 000,00 \$ | Catégorie II | (tranche entre 1 600 000 \$ et 4 000 000 \$) |
| Forfaitaire | 99 600,00 \$ | | |
| % | 42 612,94 \$ | 5,3% | |
| Total: | 142 212,94 \$ | | |

Répartition

| | | |
|---------------------|---------------------|-----|
| Plans et devis | 31 959,71 \$ | 75% |
| Surveillance bureau | 10 653,24 \$ | 25% |
| Total | 42 612,94 \$ | |

Proposition WSP Canada inc. # 2014-55-32

| | Montant départ | Escompte | Sous-total |
|---------------------|----------------|-------------------|----------------------|
| Plans et devis | 110 475,00 \$ | 23,00% | 85 065,75 \$ |
| Surveillance bureau | 36 825,00 \$ | 20,00% | 29 460,00 \$ |
| | | Sous-total | 114 525,75 \$ |

Ajustement des honoraires

| | Prop. WSP | Décret 1235-87 | Escompte | Décret réduit | Différentiel |
|---------------------|--------------|----------------|--------------|---------------|----------------------|
| Plans et devis | 85 065,75 \$ | 31 959,71 \$ | 23,00% | 24 608,97 \$ | -60 456,78 \$ |
| Surveillance bureau | 29 460,00 \$ | 10 653,24 \$ | 20,00% | 8 522,59 \$ | <u>-20 937,41 \$</u> |
| | | | Total | | -81 394,19 \$ |

Les honoraires de WSP Canada inc doivent être ajustés de à la **baisse de 3 955,19 \$**

Ainsi, le montant pouvant être facturé pour les plans et devis et la surveillance passera donc de 114 525,75 \$ à 110 570,56 \$.

| <u>Soumission # 2015-50-51</u> | |
|---|------------------------|
| Lafontaine | 1 717 070,00 \$ |
| Allen | 1 894 000,00 \$ |
| GNP | 1 974 925,00 \$ |
| Coffrage Alliance | 1 998 000,00 \$ |
| Deric construction | 1 998 807,00 \$ |
| CAF | 2 030 507,69 \$ |
| BSL | 2 037 725,00 \$ |
| Sotraco | 2 342 623,60 \$ |
| BML | 2 450 650,00 \$ |
| Bécon | 2 482 719,00 \$ |
| | |
| Moyenne (excluant la plus haute et la plus basse) | 2 090 904,79 \$ |
| | |
| T.P. S (5 %) | 104 545,24 \$ |
| T.V.Q (9,975 %) | 208 567,75 \$ |
| Total | 2 404 017,78 \$ |

Ajustement des honoraires professionnels

**Surveillance de travaux de 2 postes de pompage et de remplacement d'un tronçon gravitaire et conception d'un bassin de rétention des eaux usées,
secteur Saint-Romuald, AO # 2014-55-32**

Ajustement des honoraires WSP Canada inc. Postes de pompage

Moyenne soumissions 1 145 867,22 \$ Taxes brutes incluses (excluant la plus basse et la plus haute soumission)

Décret 1235-87

| | | | |
|-------------------|---------------------|---------------|--|
| Montant de départ | 600 000,00 \$ | Catégorie III | (tranche entre 600 000 \$ et 1 600 000 \$) |
| Forfaitaire | 46 500,00 \$ | | |
| % | <u>33 843,77 \$</u> | 6,2% | |
| Total: | 80 343,77 \$ | | |

Répartition

| | | |
|---------------------|---------------------|-----|
| Plans et devis | 60 257,83 \$ | 75% |
| Surveillance bureau | <u>20 085,94 \$</u> | 25% |
| Total | 80 343,77 \$ | |

Proposition WSP Canada inc. # 2014-55-32

| | | | |
|---------------------|----------------|----------|---------------------|
| | Montant départ | Escompte | Sous-total |
| Surveillance bureau | 31 325,00 \$ | 30,00% | <u>21 927,50 \$</u> |

Ajustement des honoraires

| | | | | | |
|---------------------|--------------|----------------|----------|---------------|---------------------|
| | Prop. WSP | Décret 1235-87 | Escompte | Décret réduit | Différentiel |
| Surveillance bureau | 21 927,50 \$ | 20 085,94 \$ | 30,00% | 14 060,16 \$ | <u>-7 867,34 \$</u> |

Les honoraires de WSP Canada inc doivent être ajustés de à la **baisse de 7 867,34 \$**

Ainsi, le montant pouvant être facturé pour la surveillance passera de 27 927,50 \$ à 14 060,16\$.

Soumission # 2015-50-54

Selon l'article 2,1,5 du devis, le % soumis est applicable au coût des travaux, lequel est déterminé selon la moyenne des soumissions en excluant la plus haute et la plus basse

| | |
|---|------------------------|
| Allen | 884 600,00 \$ |
| Beauvet et Verret | 910 211,73 \$ |
| Turcotte 1989 | 978 400,00 \$ |
| Filtrum | 984 400,00 \$ |
| Deric construction | 1 113 480,00 \$ |
| Descimco inc. | 1 545 512,00 \$ |
| Moyenne (excluant la plus haute et la plus basse) | 996 622,93 \$ |
| T.P. S (5 %) | 49 831,15 \$ |
| T.V.Q (9,975 %) | 99 413,14 \$ |
| Total | 1 145 867,22 \$ |